

24 jan 2025 -15:50

Appartient à Conseil des ministres du 24 janvier 2025

## Fonction publique : monitoring fédéral du risque de dépassement des crédits de personnel

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter et de la secrétaire d'État au Budget Alexia Bertrand, le Conseil des ministres a approuvé la circulaire relative au monitoring fédéral du risque de dépassement des crédits de personnel en 2025 et 2026.

Le monitoring régulier des crédits de personnel est organisé deux fois par an pour l'ensemble de la fonction publique fédérale.

Dans ce cadre, le Conseil des ministres a approuvé la circulaire relative au risque de dépassement des crédits de personnel pour 2025 et 2026 et les enveloppes de personnel 2025 et 2026

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la  
Fonction publique, des Entreprises publiques, des  
Télécommunications et de la Poste  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://desutter.belgium.be>  
[info@desutter.fed.be](mailto:info@desutter.fed.be)

Bram Sebrechts  
Porte-parole  
+32 498 27 31 91  
[bram.sebrechts@desutter.fed.be](mailto:bram.sebrechts@desutter.fed.be)

Alexia Bertrand, secrétaire d'État au Budget et à la Protection  
des consommateurs  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 792 99 06  
<https://bertrand.belgium.be>

Ortwin De Vliegheer  
Porte-parole  
+32 475 90 43 08  
[ortwin@bertrand.fed.be](mailto:ortwin@bertrand.fed.be)